



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## ÉTUDE | PROSPERITE.QUEBEC

### Économie circulaire au Québec : opportunités et impacts économiques

**Montréal, le 16 mars 2018** – Le Conseil du patronat du Québec (CPQ), le Conseil Patronal de l'Environnement du Québec (CPEQ) et Éco Entreprises Québec (ÉEQ) sont fiers de dévoiler une première étude portant sur les potentiels et les perspectives de l'économie circulaire pour la prospérité du Québec. Dans le contexte où les différents paliers gouvernementaux commencent à s'y intéresser, à l'instar de plusieurs juridictions dans le monde, il était important pour ces organisations de mener une première réflexion de fond, au bénéfice des entreprises.

Cette étude a été demandée à une équipe d'experts issus de l'Institut de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire (I-EDDEC) et du Groupe de recherche en Gestion et mondialisation de la technologie (GMT) de Polytechnique Montréal.

#### **L'économie circulaire : un concept dont il importe de maîtriser les potentiels**

Véritable voie de l'avenir pour accélérer notre transition vers une économie plus verte, l'économie circulaire est un concept encore relativement peu connu en Amérique du Nord qui consiste à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités.

«Les nouvelles attentes des consommateurs, conjuguées aux efforts planétaires de réduction des impacts de l'activité humaine, justifient pleinement que l'on s'intéresse à de nouveaux modèles tels que l'économie circulaire, qui nous rendent plus efficaces et productifs, tout en réduisant les coûts sociaux et environnementaux», affirme Yves-Thomas Dorval, président-directeur général du CPQ. «Afin de commencer à pouvoir évaluer les applications et les opportunités de l'économie circulaire pour différents secteurs, il nous fallait mener une première réflexion sur la base des connaissances existantes, pour identifier les leviers et les freins politiques à sa mise en œuvre.»

#### **Retombées, freins et leviers**

L'étude s'appuie sur une analyse des politiques liées à l'économie circulaire, ainsi qu'une recension exhaustive de la plus récente documentation disponible sur le sujet. Elle identifie des secteurs à fort potentiel, des freins et leviers économiques, technologiques et sociaux, de même que ceux associés aux politiques publiques.

«L'économie circulaire permettrait de réduire l'impact environnemental, mais également d'obtenir des gains de productivité, d'efficacité et de rentabilité, en plus de stimuler la recherche d'innovation et de disposer d'un fort potentiel entrepreneurial», souligne Hélène Lauzon, présidente du CPEQ. «Dans le cadre de cette transformation, de nombreuses occasions d'affaires s'offrent aux entreprises et nous avons donc tout à gagner à améliorer notre compréhension de ce concept et de ces retombées, ainsi que de développer les outils permettant d'identifier les secteurs et les flux de matières à potentiel de débouchés commerciaux.»

L'étude explore ainsi cinq stratégies différentes de l'économie circulaire à travers des études de cas d'entreprises québécoises : le recyclage, le réusinage et le reconditionnement, l'économie de fonctionnalité, la symbiose industrielle et l'économie collaborative.

## Des pistes pour accroître le recours à l'économie circulaire

Les travaux menés au cours des derniers mois ont conduit à une série de recommandations articulées autour de deux volets : l'approfondissement des connaissances d'une part, l'accompagnement du marché et des entreprises, d'autre part.

«Diverses stratégies, mécanismes et outils peuvent être adoptés pour reconnaître et stimuler les secteurs et les procédés à fort potentiel d'implantation de l'économie circulaire. Pour ce faire, il est toutefois primordial que les différents paliers de gouvernement mettent en place des conditions réglementaires facilitantes et des mesures fiscales et financières susceptibles d'accompagner les entreprises et les institutions dans leurs démarches», de conclure Maryse Vermette, présidente-directrice générale d'ÉEQ. «Parallèlement, l'économie circulaire étant une approche récente, il est évidemment nécessaire d'approfondir nos connaissances scientifiques du domaine.»

Au cours des prochains mois le Conseil du patronat du Québec (CPQ), le Conseil Patronal de l'Environnement du Québec (CPEQ) et Éco Entreprises Québec (ÉEQ) s'investiront à mieux faire connaître les potentiels de l'économie circulaire pour le Québec et inviteront les différents paliers gouvernementaux, particulièrement au niveau provincial, à poursuivre leurs travaux en faveur de sa plus large émergence et à stimuler les investissements publics et privés.

Parallèlement, les trois organisations estiment que la réalisation d'une modélisation pour le Québec, à partir de données spécifiques, serait essentielle afin de mieux prédire les retombées nationales en matière, par exemple, de croissance du PIB, de création d'emplois et de réduction des gaz à effet de serre.

### À propos du Conseil du patronat du Québec

Regroupant plusieurs des plus grandes entreprises du Québec, le Conseil du patronat du Québec réunit aussi la vaste majorité des associations patronales sectorielles, ce qui en fait la seule confédération patronale du Québec. Il représente directement et indirectement plus de 70 000 employeurs de toutes tailles, tant du secteur privé que public, ayant des activités au Québec.

### À propos de Éco Entreprises Québec

Éco Entreprises Québec (ÉEQ) est un organisme à but non lucratif privé représentant les entreprises qui mettent sur le marché québécois des contenants, emballages et imprimés dans leur responsabilité de financer les coûts des services municipaux de collecte sélective efficaces et performants.

À titre d'expert, ÉEQ optimise la chaîne de valeur de la collecte sélective et met en place des approches innovantes, dans une perspective de développement durable et d'économie circulaire.

– 30 –

### Sources

Nadine Légaré  
Conseillère principale  
Communications et relations médias  
Conseil du patronat du Québec  
[nlegare@cpq.qc.ca](mailto:nlegare@cpq.qc.ca)  
514 288-5161 poste 243

Jacques A. Bouchard  
Conseiller en communication  
Éco Entreprises Québec  
[jbouchard@eeq.ca](mailto:jbouchard@eeq.ca)  
514 987-1491, poste 247